

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT CINQ OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 25 Octobre

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,
 Ont siégé : Mesdames, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Geneviève GARNIER, Sylvie JERDON,
 Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal
 VARAGNAT et Messieurs, Eric BESSENAY, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc
 DUVILLARD, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Mario SCARNA.

Pouvoirs :

Laurence MEUNIER donne pouvoir à M.Gérard CROYET
 Emilie SOLLIER donne pouvoir à M.CHAPPAZ Jean-Marc
 Jacques FORAT donne pouvoir à M.Mario SCARNA
 Béatrice BOULANGE donne pouvoir à Claudine ROCHE
 Jean-Claude CORBIN donne pouvoir à Pierre GRATALOUP
 Jacques MEILHON donne pouvoir à Hugues JEANTET
 Patrick BOUVET donne pouvoir à Bernard ROMIER
 Laurent FOURGEROUX donne pouvoir à Sophie MONTAGNIER

Absents excusés sans pouvoir : Mme Eliane BERTIN, M. Eric PRADAT

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Claudine ROCHE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28
 NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 18
 NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 8
 CONVOCATION EN DATE : 18 octobre 2017
 DATE D’AFFICHAGE : 2 Novembre 2017

OBJET : Election du secrétaire de séance de Conseil Municipal

-----N°2017/85

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal l'obligation de désigner son secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

- Mme Claudine ROCHE se présente comme secrétaire de séance.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

26 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- Désigne Mme Claudine ROCHE comme secrétaire de séance.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER,
 Maire de Grézieu-La-Varenne